

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1604 du Jeudi 10 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRESSE LE PAS



GUICHET UNIQUE : AVANT LA FIN DU MOIS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier à Alger, une réunion de travail consacrée au secteur de l'investissement et à la mise en service du guichet unique, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

P. 16

RÉUNION DU GOUVERNEMENT



L'INDEMNISATION DES VICTIMES ET LA PEINE DE MORT AU CŒUR DES DÉBATS

P. 16

PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE 2027

VOILE, ALGÉROPHOBIE... QUAND L'EXTRÊME DROITE SE DÉVOILE

● PENDANT QUE PARIS REGARDE ALGER, LA FRANCE FAIT FACE À SON DÉFICIT...



Pp 4,5 et 6

DÉBIT INTERNET

ALGER ET ORAN,

L'EXPLOIT MONDIAL



Avec 197,09 Mbps, Oran se classe ainsi 41e au niveau mondial et première ville africaine en matière de débit médian de téléchargement mobile.

Alger suit de très près, avec 194,57 Mbps, occupant la 42e place mondiale et la deuxième place en Afrique.

P.3

LE SAVIEZ-VOUS ?

SÉCURITÉ SOCIALE

LE NUMÉRO VERT "3010" POUR RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS DES ASSURÉS SOCIAUX TOUCHÉS PAR LES INCENDIES

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a mis le numéro vert "3010" à la disposition des assurés sociaux et de leurs ayants droit touchés par les incendies enregistrés dans certaines wilayas, afin de prendre en charge leurs préoccupations, a indiqué hier un communiqué de la Caisse.

La CNAS met le numéro vert "3010" à la disposition des

assurés sociaux et de leurs ayants droit touchés par les incendies enregistrés dans certaines wilayas du pays, pour prendre en charge leurs préoccupations liées à la sécurité sociale", précise la même source.

La Caisse avait récemment réaffirmé la poursuite de ses efforts sur le terrain pour assurer une prise en charge urgente des citoyens sinistrés des incendies dans les wilayas concernées.



COMPAGNIES AÉRIENNES OPÉRANT EN ALGÉRIE

LE MINISTÈRE DES FINANCES RASSURE SUR LE TRANSFERT DES RECETTES

Le ministère des Finances a rassuré, mardi dernier, les compagnies aériennes internationales opérant en Algérie quant à la "disponibilité et à la célérité" des dispositifs permettant le transfert à l'étranger des recettes issues de leurs activités sur le territoire national. A cet effet, "toute demande de transfert régulièrement constituée et déposée auprès de l'établissement bancaire concerné est traitée dans un délai n'excédant pas vingt-quatre (24) heures", a assuré le ministère dans un communiqué. Toute compagnie aérienne internationale qui rencontrerait une difficulté dans le traitement de ses opérations de transfert est invitée à prendre contact, par téléphone ou via l'adresse électronique dédiée, afin que sa situation soit examinée et traitée dans les meilleurs délais, ajoute le ministère.

Le ministère des Finances "demeure pleinement mobilisé, en coordination avec les établissements bancaires et les parties concernées, pour assurer la bonne exécution de ces opérations et veiller au règlement diligent de toute difficulté qui pourrait être signalée", selon le communiqué.

INCENDIES DE FORÊT

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ENTAME L'INDEMNISATION DES AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a lancé, mardi dernier, le processus d'indemnisation destiné aux agriculteurs et éleveurs touchés par les derniers incendies. Selon le communiqué de la tutelle, cette mesure vise à compenser l'ensemble des pertes subies à travers les différentes filières agricoles impactées. Cette démarche concrétise les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, exigeant une prise en charge rapide des professionnels du secteur agricole touchés par les feux. L'objectif prioritaire de l'exécutif reste d'accélérer le versement des aides afin de soulager promptement les sinistrés. Amorcée dans la wilaya de Jijel



avec les premières attributions de bétail, l'opération s'étendra progressivement à l'ensemble des zones sinistrées afin de réamorcer l'activité agricole sans délai. Les groupes publics du secteur pilotent la distribution d'ovins, de bovins et de caprins prélevés sur leurs propres unités de production, accompagnés d'approvisionnements en fourrage. En parallèle, les filiales spécialisées du ministère prennent en charge la remise en état et l'aménagement des

infrastructures dégradées, telles que les étables et les poulaillers. Les pouvoirs publics précisent que l'ensemble des préjudices homologués par les commissions locales — incluant cheptel, réseaux d'irrigation, ruches et bâtiments d'élevage — feront l'objet d'une compensation intégrale.

Ces mesures d'urgence dépassent la simple réparation des dégâts : elles incarnent le soutien continu de l'État aux acteurs du monde rural. Enfin, en remettant rapidement sur pied les exploitations sinistrées, ce dispositif permet non seulement de sécuriser le revenu des familles touchées, mais aussi de préserver la dynamique de production et la souveraineté alimentaire nationale.

Zineb Bouzid

PACTE POUR LA MÉDITERRANÉE LE CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE EXAMINE L'INITIATIVE

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, a présidé, mardi dernier, en sa qualité de président de l'Union des Conseils économiques et sociaux arabes et des institutions similaires, une conférence arabe consacrée à l'examen du Nouveau pacte pour la Méditerranée, organisée par visioconférence, indique un communiqué du Conseil. Ont pris part à cette conférence, qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action de l'Union pour l'année 2026, les présidents et représentants des Conseils économiques et sociaux arabes et des institutions similaires des pays membres, ainsi que des représentants de l'Organisation arabe du travail (OAT), des experts et des universitaires, qui ont enrichi le débat sur la teneur du Nouveau pacte pour la Méditerranée, précise la même source. Il s'agit d'un document lancé par l'Union européenne, en octobre 2025, afin de renforcer les relations de coopération avec les pays du sud de la Méditerranée.

FOIRE INTERNATIONALE DE DAKAR

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ALGÉRIENS INVITÉS À Y PARTICIPER

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, mardi dernier dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour les entreprises et sociétés algériennes productrices et exportatrices souhaitant participer à la 34e édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK), prévue du 10 au 16 décembre prochain. La participation des entreprises algériennes à cet événement s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'État visant à promouvoir les exportations, à diversifier les marchés extérieurs et à renforcer la présence du produit algérien sur les marchés africains, ajoute le communiqué. A cet effet, le ministère a invité les entreprises et opérateurs économiques algériens souhaitant y participer,



notamment ceux activant dans les secteurs des industries agroalimentaires et agricoles, des industries de différents types, des matériaux de construction et des équipements, des énergies renouvelables, ainsi que des services et du conseil, à s'inscrire via le lien électronique dédié :

https://www.mcepe.gov.dz/foire_fidak.

Le ministère a rappelé dans son communiqué que la FIDAK compte parmi les manifestations économiques et commerciales les plus en vue de la région d'Afrique de l'Ouest et se veut également un espace important pour la promotion des produits et services, ainsi que pour l'établissement de relations et de partenariats commerciaux avec les différents opérateurs économiques de la région.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

DÉBIT INTERNET

ORAN ET ALGER, L'EXPLOIT MONDIAL

Oran vient de faire une entrée remarquée dans le Top 50 mondial des villes offrant les meilleurs débits mobiles. Classée 41e avec 197,09 Mbps, elle devance légèrement Alger, 42e avec 194,57 Mbps. Une performance qui intervient alors que le débit mobile national a presque doublé en une année, portée par la modernisation des réseaux, le déploiement de la 5G et l'extension de la fibre optique.



ORAN ET ALGER, 1re ET 2e VILLES D'AFRIQUE

Le chiffre surprend plus d'un. On ne le réalise pas toujours, car on a souvent tendance à penser que nous sommes encore loin derrière. Pourtant, si vous avez l'habitude de voyager, vous le savez : à Alger comme à Oran, la rapidité d'Internet est aujourd'hui très bonne. Et ce n'est pas nous qui le disons, mais des plateformes internationales spécialisées dans la mesure des performances des réseaux.

Dans sa dernière mise à jour mensuelle, la plateforme mondiale Ookla, spécialisée dans la mesure des performances des réseaux à travers son service Speedtest, classe pour la première fois Oran dans le Top 50 mondial. La ville occupe la 41e place, avec un débit médian de téléchargement de 197,09 mégabits par seconde (Mbps), après avoir gagné douze places en une seule mise à jour.

Et la surprise ne s'arrête pas là. Alger conserve sa place dans le Top 50, en se classant 42e avec un débit médian de 194,57 Mbps, après avoir reculé d'une position par rapport au précédent relevé.

Pour la première fois, deux villes algériennes figurent donc simultanément parmi les 50 villes affichant les meilleurs débits mobiles au monde.

La différence entre les deux villes est minime, mais le symbole est intéressant. Avec 197,09 Mbps, Oran se retrouve pratiquement au même niveau que Paris, classée 40e avec 197,88 Mbps. Alger arrive immédiatement derrière.

La performance des deux villes ne doit surtout pas être regardée comme un phénomène isolé.

Selon les données de l'indice mondial des pays publiées par Ookla, le débit médian de téléchargement sur les réseaux mobiles en Algérie est passé de 40,86 Mbps en juillet 2025 à 78,36 Mbps en juillet 2026, soit une progression de près de 91 % en une seule année.

En douze mois, le débit mobile mesuré à l'échelle nationale a donc presque doublé.

Cette évolution permet de replacer l'entrée d'Oran et le maintien d'Alger dans le Top 50 dans une dynamique plus large. Il ne s'agit pas simplement de deux villes ayant réalisé une bonne performance sur un mois donné. Les chiffres disponibles montrent une amélioration sensible des performances des réseaux mobiles à l'échelle du pays.

Le réseau fixe suit la même trajectoire. Le débit médian de téléchargement est passé de 50,85 Mbps en juillet 2025 à 90,45 Mbps en juillet 2026, soit une hausse de plus de 77 % en un an.

La comparaison avec les autres grandes métropoles africaines permet de mieux mesurer la performance enregistrée par les deux principales villes algériennes.

Avec 197,09 Mbps, Oran se classe ainsi 41e au niveau mondial et première ville africaine en matière de débit médian de téléchargement mobile. Alger suit de très près, avec 194,57 Mbps, occupant la 42e place mondiale et la deuxième place en Afrique.

Une performance qui place les deux villes algériennes devant plusieurs grands pôles urbains du continent. Lagos, l'une des principales métropoles économiques et technologiques d'Afrique, arrive au 108e rang mondial, avec un débit médian de 79,78 Mbps, soit environ deux fois et demie moins qu'Oran et Alger.

Le Caire, autre grande métropole africaine, occupe pour sa part la quatrième place à l'échelle du continent et le 124e rang mondial, avec 51,14 Mbps. Ces écarts illustrent le niveau atteint aujourd'hui par les réseaux mobiles à Oran et Alger, désormais capables de rivaliser, sur le seul critère du débit mesuré, avec plusieurs grandes villes européennes, asiatiques et américaines.

Cependant, l'écart avec d'autres grandes métropoles reste cependant visible. Istanbul occupe la 22e place avec 255,71 Mbps, tandis que New York se situe au 28e rang avec 234,31 Mbps.

À Los Angeles, le débit médian atteint 215,72 Mbps alors que Doha affiche un impressionnant score de 548,27 Mbps.

L'Algérie n'est donc pas encore au sommet de la hiérarchie mondiale. Mais deux de ses principales villes évoluent désormais dans un environnement où figurent plusieurs des grandes capitales et métropoles économiques de la planète.

LA 5G ENTRE DANS L'ÉQUATION

Cette accélération intervient surtout dans un contexte de profonde modernisation des réseaux algériens, avec le déploiement progressif de la 5G.

Après son lancement commercial en Algérie, les opérateurs ont commencé à étendre leurs réseaux de cinquième génération à davantage de wilayas. Cette technologie permet d'augmenter considérablement les débits disponibles et d'améliorer la capacité des réseaux, notamment dans les zones où la demande est importante.

La 5G apporte également une latence plus faible et une meilleure capacité à gérer un nombre élevé de connexions simultanées. Des caractéristiques qui prennent une importance croissante avec le développement de la vidéo en ligne, des services cloud, des jeux en réseau, des visioconférences et, plus largement, des usages professionnels et économiques du numérique.

Il serait toutefois réducteur d'attribuer l'ensemble de la progression à la seule 5G. Les performances d'un réseau dépendent de nombreux paramètres : densification des stations, capacité disponible, fréquences utilisées, modernisation des équipements et qualité des infrastructures reliant les antennes au cœur du réseau.

Autrement dit, la 5G est une partie importante de l'explication, mais elle n'est pas seule derrière les chiffres.

LA FIBRE, L'AUTRE GRAND CHANTIER

Pendant que la 5G attire l'attention avec ses débits impressionnants sur les smartphones, un autre chantier avance plus discrètement : celui de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH).

L'Algérie a franchi, en 2026, le seuil des trois millions de foyers raccordés à la fibre optique dans le cadre de l'extension progressive de cette technologie à travers les différents wilayas.

Cette évolution contribue directement à l'amélioration des performances de l'Internet fixe. Elle joue également un rôle dans l'écosystème mobile, puisque les réseaux mobiles modernes reposent eux-mêmes sur d'importantes infrastructures de transport de données.

Derrière une antenne 5G capable d'afficher des centaines de mégabits par seconde sur un téléphone se trouve donc toute une chaîne technique. Le déploiement des infrastructures fixes et mobiles avance de manière complémentaire. C'est ce changement d'échelle qui apparaît aujourd'hui dans les chiffres d'Ookla.

DU CONFORT DE NAVIGATION À UN ENJEU ÉCONOMIQUE

La question de la vitesse d'Internet ne se limite plus à savoir combien de temps il faut pour télécharger une vidéo.

Une connexion rapide et stable est devenue une infrastructure essentielle pour les entreprises, les administrations et les particuliers. Télétravail, visioconférences,

commerce électronique, services bancaires, plateformes numériques, stockage en ligne, enseignement à distance ou applications utilisant l'intelligence artificielle reposent tous sur une connectivité suffisamment performante.

Pour les entreprises technologiques et les start-up, la qualité du réseau peut même devenir un élément de compétitivité. Elle conditionne la possibilité de développer certains services, de traiter des volumes importants de données ou de travailler en temps réel avec des partenaires situés à l'étranger.

Dans ce contexte, l'amélioration des performances observée en Algérie dépasse donc la simple question du confort des internautes. Elle accompagne la transformation progressive de l'environnement numérique dans lequel évoluent les entreprises et les services publics.

LE VÉRITABLE DÉFI SERA DE DIFFUSER CETTE PERFORMANCE

L'entrée d'Oran dans le Top 50 et le maintien d'Alger dans ce classement constituent une vitrine intéressante. Mais, la question est de savoir jusqu'où cette amélioration peut se diffuser dans le reste du pays.

Car une chose est importante : disposer de débits proches de 200 Mbps dans les principaux centres urbains. Une autre est d'offrir une connexion rapide, stable et accessible dans les zones moins densément peuplées et les localités éloignées.

Le développement de la 5G et la poursuite du déploiement de la fibre devraient progressivement permettre de réduire ces écarts.

Le classement Ookla reste une photographie des performances mesurées à un moment donné, mais il confirme une tendance de fond. En un an, le débit médian mobile national est passé de 40,86 à 78,36 Mbps, tandis qu'Oran a gagné douze places pour intégrer le Top 50 mondial et qu'Alger s'y maintient. Sur le fixe, le débit médian est passé de 50,85 à 90,45 Mbps.

Derrière ces chiffres, c'est donc tout le réseau algérien qui accélère avec des performances en nette progression.

Oran et Alger viennent d'en apporter la démonstration à l'échelle mondiale. La prochaine étape sera de transformer cette percée en une progression durable de la qualité numérique à travers l'ensemble du territoire national.

G.Salah Eddine

PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE 2027

VOILE, ALGÉROPHOBIE... QUAND L'EXTRÊME DROITE SE DÉVOILE

L'Algérie dans le viseur, le voile au centre des débats, l'immigration érigée en sujet permanent : à mesure que la présidentielle française 2027 approche, les thèmes identitaires reprennent une place considérable dans l'espace politique et médiatique. Sur certaines chaînes et dans certaines émissions de débat, les mêmes sujets reviennent presque quotidiennement, jusqu'à donner l'impression d'une campagne électorale déjà installée. Au cœur de cette mécanique : l'Algérie, l'islam et le voile. Pendant ce temps, Alger poursuit sa stratégie de diversification économique, multiplie les partenariats internationaux et cherche à consolider son retour sur la scène africaine.



Il suffit parfois d'allumer une chaîne d'information française pour retrouver les mêmes thèmes. L'Algérie. L'immigration. L'islam. Le voile. La sécurité. L'identité nationale.

Les débats s'enchaînent, les éditorialistes commentent, les invités politiques se succèdent et les mêmes questions reviennent de plateau en plateau. À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, certains sujets semblent disposer d'un abonnement permanent à l'antenne.

L'Algérie en particulier occupe une place singulière dans cette mécanique médiatique. Sur CNews notamment, les questions liées à l'Algérie et au voile font régulièrement l'objet de débats et de chroniques. La chaîne a récemment consacré plusieurs séquences au port du voile et aux propositions du Rassemblement national. Elle a également largement relayé les déclarations de responsables du RN concernant les relations franco-algériennes.

Le problème n'est évidemment pas qu'une chaîne d'information parle de l'Algérie ou de l'islam. Ces sujets ont toute leur légitimité dans un débat démocratique. La question est plutôt celle de leur fréquence, de leur cadrage et de leur répétition. Quand un même sujet revient quotidiennement, avec les mêmes intervenants et souvent les mêmes angles, il finit par dépasser le simple statut d'information. Il devient un élément structurant du débat public.

LA TÉLÉVISION COMME CAISSE DE RÉSONANCE

La politique moderne ne se joue plus seulement dans les meetings ou les Parlements.

Elle se joue également sur les plateaux de télévision.

Une déclaration lancée le matin peut être reprise à midi, commentée l'après-midi, transformée en polémique le soir et revenir sur les réseaux sociaux avant de réapparaître le lendemain sous une nouvelle forme.

L'ACTUALITÉ DEVIENT AINSI UNE BOUCLE

Le voile en est une illustration particulièrement frappante.

Une proposition politique est annoncée. Les chaînes organisent le débat. Les partisans défendent la mesure. Les opposants la dénoncent. Les éditorialistes l'analysent. Les réseaux sociaux s'en emparent. Et le sujet revient.

À l'approche de 2027, cette mécanique médiatique peut donner une visibilité considérable aux thèmes identitaires.

Le débat sur le voile ne constitue pourtant qu'une partie d'un ensemble plus large dans lequel l'immigration, l'islam, la sécurité et l'identité nationale sont régulièrement associés.

LE VOILE COMME NOUVEAU MARQUEUR ÉLECTORAL

Marine Le Pen a récemment relancé son projet d'interdire le voile islamique dans l'espace public et de soumettre cette question à référendum. Jordan Bardella défend également l'idée d'une consultation sur ce qu'il présente comme « l'idéologie islamiste », tout en affichant davantage de prudence concernant les modalités concrètes d'application et l'idée d'une « police du vêtement ».

La proposition a immédiatement retrouvé le chemin des plateaux.

Et c'est précisément là que le mécanisme politique devient intéressant.

Une mesure portant sur un vêtement devient une discussion sur l'islam. La discussion sur l'islam devient une discussion sur l'immigration. L'immigration devient une discussion sur l'identité française.

En quelques heures, une proposition politique particulière peut ainsi être transformée en débat général sur la société française, le vêtement devenant un symbole, le symbole un programme et le programme un argument électoral.

« POLICE DU VÊTEMENT » : DERRIÈRE LE MOT, UNE QUESTION DE SOCIÉTÉ

L'idée d'une amende visant le port du voile soulève une question simple mais fondamentale : comment une telle mesure serait-elle concrètement appliquée, qui contrôlerait, dans quelles circonstances et selon quelles règles ?

Et comment éviter qu'une politique officiellement présentée comme une lutte contre l'islamisme ne se transforme dans la pratique en contrôle ciblant principalement des femmes musulmanes ? Jordan Bardella a d'ailleurs pris ses distances avec l'expression de « police du vêtement », signe que la question des modalités d'application est politiquement sensible.

Le débat ne porte donc plus seulement sur le voile.

Il porte sur la frontière entre la lutte contre l'islamisme, la défense de la laïcité et la liberté individuelle.

Une frontière que la campagne électorale risque de rendre de plus en plus difficile à distinguer.

ET TOUJOURS L'ALGÉRIE

À côté du voile, un autre sujet revient avec une remarquable constance : l'Algérie.

Depuis plusieurs années, les relations franco-algériennes sont devenues un thème privilégié des discours de la droite radicale et de l'extrême droite.

Visa, immigration, expulsions, accords bilatéraux, histoire coloniale, mémoire, ressortissants algériens : chaque dossier peut devenir le point de départ d'une nouvelle controverse.

Le phénomène est suffisamment récurrent pour que l'on puisse parler d'une véritable « algérophobie politique », non pas pour qualifier l'ensemble de la société française, mais pour désigner une tendance de certains discours politiques à faire de l'Algérie une cible permanente. CNews elle-même a largement relayé des déclarations très

critiques de responsables du RN à l'égard d'Alger. En juin 2025, la chaîne avait ainsi publié les propos de Jordan Bardella accusant l'Algérie de multiplier « les insultes, les outrages » et les « invectives » envers la France.

Le phénomène dépasse donc une simple dispute diplomatique.

L'Algérie est devenue un sujet de politique intérieure française.

UNE ALGÉRIE QUI N'EST PLUS CELLE D'HIER

Pourtant, pendant que certains plateaux français débattent inlassablement de l'Algérie, multipliant les attaques, les caricatures et les procès d'intention, celle-ci tente de construire une autre réalité. Alger ne prête désormais qu'une attention limitée à ces campagnes médiatiques et ne fait pas de la surenchère des médias d'extrême droite et des discours des responsables du Rassemblement national une boussole pour orienter ses choix. Les vociférations peuvent se multiplier, les polémiques peuvent enfler, mais la ligne demeure la même : les chiens aboient, la caravane passe et surtout avance.

Le pays poursuit ses grands projets d'infrastructures, cherche à renforcer son tissu industriel, développe ses capacités de production et tente d'attirer davantage d'investissements.

L'ambition affichée est également de diversifier l'économie et de ne plus dépendre exclusivement des hydrocarbures.

Cette évolution s'accompagne d'une politique de diversification des partenariats. L'Italie constitue un partenaire important dans les domaines énergétique et industriel. L'Espagne demeure un acteur économique majeur. L'Allemagne a, elle aussi, renforcé son rapprochement avec Alger. Le rapprochement algéro-allemand illustre une tendance plus générale : Alger cherche à multiplier ses partenaires et à élargir ses possibilités.



DE ROME À BERLIN, DE WASHINGTON À L'ASIE

L'Algérie ne se tourne donc plus vers une seule capitale.

Elle développe ses relations avec plusieurs économies européennes, entretient un dialogue avec les États-Unis et cherche également à approfondir ses relations avec les puissances asiatiques. Cette diversification répond à une logique simple : dans un monde devenu multipolaire, un État peut chercher à multiplier ses partenariats plutôt qu'à dépendre d'une seule relation.

C'est précisément ce qui donne aujourd'hui à la diplomatie économique algérienne une nouvelle dimension.

Le pays veut être considéré non seulement comme un fournisseur énergétique, mais aussi comme un marché, une base industrielle potentielle, un partenaire technologique et une porte d'entrée vers l'Afrique.

Cette transformation mérite un débat sérieux. Elle ne mérite pas d'être constamment ramenée aux seules querelles politiques franco-algériennes, ni aux invectives de certains médias et responsables politiques français. Pendant que les uns s'épuisent à commenter l'Algérie, Alger entend poursuivre son chemin, défendre ses intérêts et avancer au rythme de ses propres priorités.

LE RETOUR AFRICAIN

L'autre grand changement est continental. L'Algérie cherche à renforcer son rôle en Afrique.

Le développement des échanges commerciaux, les infrastructures, l'énergie, les transports et les investissements constituent autant d'outils permettant à Alger de consolider sa présence sur le continent.

La proximité géographique avec l'Europe, la façade méditerranéenne et l'appartenance africaine donnent au pays une position stratégique particulière. Le défi consiste désormais à transformer cette position en avantage économique durable.

Pendant que certains commentateurs français continuent donc à parler de l'Algérie essentiellement sous l'angle migratoire ou mémoriel, Alger cherche à inscrire son action dans une perspective beaucoup plus large.

LES PLATEAUX CONTRE LES PROJETS ?

C'est là que le contraste devient particulièrement saisissant, car pendant que sur certains plateaux français l'Algérie est principalement évoquée à tra-

vers les tensions diplomatiques, les visas, l'immigration ou encore les déclarations de responsables politiques, sur le terrain, le pays cherche à attirer les investissements, à développer ses infrastructures, à renforcer son industrie et à construire de nouveaux partenariats économiques.

Deux images finissent ainsi par se superposer : celle d'une Algérie racontée quotidiennement dans certaines émissions politiques à travers le prisme des polémiques, des tensions et des controverses et celle d'une Algérie qui transforme progressivement son économie, diversifie ses partenaires et se positionne dans un environnement international de plus en plus multipolaire. La première est faite de polémiques et de déclarations, tandis que la seconde est faite de projets, d'investissements, de partenariats et d'une volonté affichée d'avancer.

UNE PRÉSIDENTIELLE QUI COMMENCE DÉJÀ

À huit mois environ du scrutin présidentiel, les grandes lignes de la bataille politique française commencent à apparaître. Les questions économiques sont évidemment présentes : dette, retraites, fiscalité, dépenses publiques, désindustrialisation, pouvoir d'achat et compétitivité.

Un débat organisé fin août par le Medef a d'ailleurs réuni plusieurs prétendants à la présidentielle autour de ces questions économiques.

Mais parallèlement, les thèmes identitaires occupent une place considérable.

Le RN entend manifestement faire de l'immigration, de l'islam, de la sécurité et de l'identité nationale des éléments importants de sa stratégie électorale.

Et les médias constituent un formidable accélérateur de cette stratégie.

Une proposition polémique crée de l'audience, puis le débat et c'est une nouvelle polémique. Et la polémique nourrit à son tour la campagne.

LA POLITIQUE À L'ÈRE DU « PLATEAU PERMANENT »

C'est peut-être l'une des grandes transformations des campagnes électorales modernes. La campagne ne commence plus lorsque les affiches apparaissent.

Elle commence lorsque les thèmes commencent à tourner en boucle.

Une phrase devient un sujet. Un sujet devient une controverse. Une controverse devient un sondage. Et le sondage devient un nouvel argument

politique. Les chaînes d'information en continu occupent naturellement une place centrale dans ce système.

CNews en est un exemple particulièrement visible. Sa programmation accorde une place importante aux débats d'opinion, notamment autour de l'immigration, de l'islam et de l'identité. Des analyses extérieures ont également critiqué le positionnement très à droite de la chaîne et questionné le pluralisme de ses plateaux.

Il convient toutefois de ne pas confondre la couverture médiatique d'un thème avec l'adhésion d'un média à la position défendue.

Mais une question demeure légitime : lorsqu'un sujet est constamment remis au centre de l'actualité, quel effet produit cette répétition sur le débat public ?

L'ALGÉRIE COMME MIROIR DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Au fond, la place accordée à l'Algérie dans certains discours français dit peut-être autant sur la France que sur l'Algérie.

Car lorsqu'un pays étranger devient un sujet quotidien de politique intérieure, c'est souvent que sa présence répond à une fonction particulière dans le débat national.

L'Algérie permet de parler de l'immigration, de l'histoire, de l'identité...

Elle devient donc un miroir dans lequel une partie de la classe politique française projette ses propres interrogations.

LE RISQUE DE LA SURENCHÈRE

Le problème apparaît lorsque la compétition électorale pousse les responsables politiques à aller toujours plus loin, une proposition en appelant une autre, une interdiction ouvrant la voie à une sanction, la sanction nécessitant à son tour un contrôle et le contrôle des agents chargés de son application.

Et le débat finit par porter sur la manière de surveiller dans la rue le comportement ou l'apparence d'une partie de la population.

À ce stade, la question n'est plus seulement électorale. Elle devient institutionnelle et sociale.

Quelle société veut-on construire ? Une société où la loi protège les libertés tout en combattant réellement les actes dangereux et les discriminations ?

Où une société où l'identité supposée des citoyens devient progressivement un objet de surveillance politique ?

L'ÉPREUVE DE 2027

La présidentielle française 2027 sera donc bien davantage qu'un simple duel entre candidats.

Elle constituera aussi un test pour le débat démocratique.

Les Français devront choisir entre des programmes économiques, sociaux, environnementaux et internationaux.

Mais ils devront également déterminer quelle place ils souhaitent donner aux questions identitaires.

Car l'Algérie et le voile ont une particularité : ils permettent de parler de la France sans véritablement parler de son avenir.

Pendant que les plateaux s'interrogent sur Alger et sur les vêtements des femmes musulmanes, d'autres questions attendent pourtant des réponses : comment réindustrialiser ? Comment financer les services publics ? Comment renforcer la compétitivité ? Quelle politique énergétique ? Quelle place pour la France dans une Europe en mutation ? Quelle relation avec l'Afrique ? Quelle stratégie face aux États-Unis, à la Chine et aux nouvelles puissances ?

Ce sont aussi ces questions qui détermineront la France de demain.

L'EXTRÊME DROITE SE DÉVOILE

Au bout du compte, le retour simultané de l'Algérie et du voile dans les discours politiques français n'est peut-être pas une coïncidence.

Ces deux sujets permettent de mobiliser les mêmes ressorts : identité, immigration, islam, frontières, souveraineté et sentiment de déclassement.

Ils sont aussi particulièrement adaptés à la logique des chaînes d'information en continu : simples à comprendre, immédiatement polémiques et capables de provoquer des réactions fortes.

C'est pourquoi ils risquent de rester longtemps à l'écran jusqu'au printemps 2027. Mais derrière le bruit des plateaux, une réalité demeure.

L'Algérie continue d'avancer, de diversifier ses partenariats et de chercher à renforcer sa place en Afrique et dans le monde.

Et la France, elle, devra choisir si sa prochaine présidentielle sera dominée par les grands défis de l'avenir ou par le retour incessant des vieilles obsessions identitaires.

Algérie, voile, immigration : à force de remettre les mêmes sujets sur la table, c'est peut-être moins l'Algérie que la campagne française qui finit par se dévoiler.

ALGER 16

PENDANT QUE PARIS REGARDE ALGER, LA FRANCE FAIT FACE À SON DÉFICIT...

Déficit, dette, industrie, pouvoir d'achat : les véritables urgences de l'économie française.

À force de revenir sans cesse sur l'Algérie, l'immigration, le voile ou les tensions diplomatiques, une partie du débat politique et médiatique français donne parfois l'impression que l'essentiel de l'avenir du pays se joue de l'autre côté de la Méditerranée. Pourtant, derrière les plateaux de télévision et les déclarations politiques, la France est confrontée à des défis économiques bien réels qui exigent des réponses concrètes et de long terme.

La première urgence demeure celle des finances publiques avec un déficit élevé et une dette qui pèse lourdement sur les marges de manœuvre de l'État. Le gouvernement doit ainsi chercher à réduire ses dépenses tout en continuant à financer les services publics, les investissements et les politiques prioritaires, un exercice particulièrement délicat dans une période où la croissance reste modérée et où les

ménages comme les entreprises demeurent attentifs à l'évolution de leurs charges et de leur pouvoir d'achat. À cette contrainte budgétaire s'ajoute celle de la compétitivité. La France doit continuer à renforcer son appareil productif, soutenir ses entreprises, attirer les investissements et accélérer sa réindustrialisation dans un contexte de concurrence internationale accrue. L'enjeu n'est plus seulement de produire davantage, mais de produire mieux, d'innover, de maîtriser les technologies stratégiques et de conserver une place importante dans les chaînes de valeur européennes et mondiales.

L'énergie constitue également un dossier stratégique. La France doit sécuriser son approvisionnement, préserver la compétitivité de son industrie et poursuivre sa transition énergétique tout en maîtrisant le coût de l'énergie pour les ménages et les entreprises. À cela s'ajoutent les in-

vestissements nécessaires dans les infrastructures, le numérique, les nouvelles technologies et la modernisation de l'économie.

La défense représente elle aussi une priorité croissante dans un environnement international marqué par la multiplication des crises et des tensions. Le renforcement des capacités militaires implique des investissements importants et pose, là encore, la question des arbitrages budgétaires auxquels les pouvoirs publics sont confrontés.

C'est ici que le contraste avec le traitement de l'Algérie devient particulièrement visible. Alors que certains responsables politiques et certains médias français consacrent une énergie considérable à commenter Alger, l'Algérie cherche de son côté à développer ses infrastructures, à renforcer son industrie, à diversifier son économie et à multiplier ses partenariats internationaux.

Abir Menasria

DÉBAT SUR LE PORT DU VOILE EN FRANCE



« CETTE MESURE EST INJUSTE »

DÉNONCE LE RECTEUR DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Le débat sur le port du voile en France a une nouvelle fois donné lieu à un échange tendu entre responsables politiques et représentants du culte musulman. Face à Jean-Philippe Tanguy, député du Rassemblement national, Chems-Eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris, a contesté avec fermeté la volonté de son interlocuteur de défendre une interdiction du voile dans l'espace public.

Au cœur de la confrontation, la proposition portée par le Rassemblement national visant à interdire le port du voile dans l'espace public. Pour Jean-Philippe Tanguy, cette mesure s'inscrit dans une volonté plus large de lutter contre l'islamisme et de défendre les principes républicains. Le député considère que le voile peut, dans certains contextes, dépasser la simple dimension religieuse pour devenir un marqueur idéologique et politique.

Une interprétation que le recteur de la Grande Mosquée de Paris rejette. Pour Chems-Eddine Hafiz, une telle interdiction constitue avant tout une restriction d'une liberté individuelle. Il estime que la laïcité française impose la neutralité à l'État et aux services publics, mais qu'elle ne signifie pas que les citoyens doivent renoncer à l'expression de leurs convictions religieuses dans l'espace public.

Le recteur met également en garde contre une approche qui ferait du voile un problème en soi. À ses yeux, vouloir interdire à une femme de porter le voile au nom de son émancipation revient à poser une contradiction fondamentale : la liberté ne peut pas être imposée par la contrainte. Une femme doit pouvoir choisir de porter ou de ne pas porter le voile sans que l'État intervienne dans son choix vestimentaire, estime-t-il.

Face à cet argument, Jean-Philippe Tanguy maintient que la question ne peut pas être réduite à une liberté individuelle. Pour le député, le développement de certaines pratiques religieuses doit être examiné à la lumière de la lutte contre l'islamisme et des tensions qui traversent la société française. Le Rassemblement national entend ainsi inscrire le débat sur le voile dans une politique plus générale visant à combattre ce qu'il présente comme une idéologie susceptible de remettre en cause les valeurs républicaines.

L'échange révèle surtout deux conceptions opposées de la laïcité. D'un côté, une vision qui considère que la République doit pouvoir intervenir lorsqu'une pratique religieuse est perçue comme porteuse d'une dimension politique. De l'autre, une conception selon laquelle la laïcité protège précisément la liberté de conscience et ne doit pas conduire à contrôler les signes religieux portés par les citoyens dans la rue.

Cette controverse intervient dans un contexte politique particulièrement sensible. À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, les questions liées à l'immigration, à l'islam, au voile et à l'intégration occupent une place croissante dans le débat public français. Le sujet dépasse désormais largement la seule question vestimentaire et s'inscrit dans une confrontation plus large autour de l'identité, de la laïcité et de la place de l'islam dans la société française.

Pour Chems-Eddine Hafiz, le risque est de voir se multiplier les amalgames entre islam, islamisme, immigration et insécurité. Pour Jean-Philippe Tanguy et le Rassemblement national, au contraire, ces questions sont liées et doivent être abordées sans détour dans le cadre du débat démocratique.

Au-delà de l'affrontement politique, la question juridique demeure centrale.

Une interdiction générale du voile dans l'espace public soulèverait notamment d'importantes interrogations concernant les libertés individuelles, la liberté religieuse et la constitutionnalité d'une telle mesure. Le face-à-face entre le recteur de la Grande Mosquée de Paris et le député du Rassemblement national illustre ainsi une fracture profonde dans le débat français. Alors que les uns présentent l'interdiction du voile comme un moyen de défendre la République et de combattre « l'islamisme », les autres y voient une atteinte disproportionnée aux « libertés » et une mesure susceptible de stigmatiser davantage les femmes musulmanes.

À quelques mois de l'ouverture véritable de la campagne présidentielle, le voile pourrait donc redevenir l'un des sujets les plus sensibles du débat politique français, au croisement des questions de laïcité, de liberté individuelle et de place de l'islam dans l'espace public.

G. Salah Eddine

L'IMMIGRATION EN FRANCE PRÈS DE 8 MILLIONS D'IMMIGRÉS ET UNE FORTE PRÉSENCE DU MAGHREB



Selon les données les plus récentes de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la France comptait environ 7,97 millions d'immigrés en 2025, soit 11,6 % de la population totale.

Il s'agit de personnes nées à l'étranger et de nationalité étrangère à leur naissance, certaines ayant ensuite acquis la nationalité française.

Cette précision est importante : un immigré n'est pas nécessairement un étranger.

En 2024, par exemple, l'Insee estimait que 34 % des immigrés possédaient déjà la nationalité française.

QUI SONT LES IMMIGRÉS LES PLUS NOMBREUX ?

L'Afrique constitue aujourd'hui le principal continent de naissance des immigrés vivant en France. En 2024, 48 % des immigrés étaient nés en Afrique, dont 29 % originaires du Maghreb.

Parmi les personnes entrées en France en 2024, les trois principaux pays de naissance étaient :

- Algérie : 7,9 %
- Maroc : 7,4 %
- Tunisie : 4,8 %

À eux trois, les pays du Maghreb occupent donc une place particulièrement importante dans les flux migratoires vers la France.

Les statistiques françaises classent principalement les personnes selon leur nationalité et leur pays de naissance, et non selon leur appartenance ethnique ou leur identité culturelle.

QUE DIT LA LOI FRANÇAISE SUR LE TRAITEMENT DES PERSONNES IMMIGRÉES ?

Le principe fondamental du droit français est celui de l'égalité devant la loi. L'article 1er de la Constitution dispose que la République « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

La législation française interdit également les discriminations fondées notamment sur l'origine nationale, l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, ainsi que les discriminations et provocations à la haine fondées sur ces motifs.

Cela ne signifie toutefois pas que Français et étrangers disposent exactement des mêmes droits dans tous les domaines.

Par exemple, certains droits politiques, notamment le droit de vote aux élections nationales, sont liés à la nationalité française. Les étrangers peuvent également être soumis à des règles spécifiques concernant l'entrée, le séjour et le renouvellement de leur titre de séjour.

En revanche, un étranger présent légalement en France bénéficie des protections prévues par la loi et les conventions internationales, notamment en matière de dignité, de justice, de protection contre les discriminations et de droits fondamentaux.

Par ailleurs, il est indiqué que 59 % des acquisitions de nationalité française en 2025 concernaient des ressortissants de pays africains et que plus d'une acquisition sur trois concernait un ressortissant du Maghreb.

UNE ÉVOLUTION IMPORTANTE À PRENDRE EN COMPTE

Il faut enfin distinguer immigration et descendants d'immigrés.

En 2024, l'Insee comptait environ 7,6 millions d'immigrés, mais également 8 millions de descendants d'immigrés, c'est-à-dire des personnes nées en France, dont au moins un parent est immigré.

Ces deux populations ne doivent donc pas être additionnées pour dire qu'il y aurait « 15,6 millions d'immigrés » : les 8 millions de descendants d'immigrés ne sont pas eux-mêmes des immigrés, puisqu'ils sont nés en France.

INSEE, ministère de l'Intérieur et ministère de la Justice (France).

ALGÉRIE -INDE DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR DÉVELOPPER LA CHAÎNE DE VALEUR MINIÈRE

Le secteur minier algérien suscite un intérêt croissant auprès des opérateurs étrangers à la faveur des réformes engagées pour renforcer l'attractivité des investissements. Cette dynamique ouvre de nouvelles perspectives de coopération avec l'Inde, grande puissance industrielle et minière. C'est dans cette perspective que le ministre des Mines et de l'Industrie minière, Mourad Hanifi, a reçu, lundi dernier à Alger, l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, a indiqué un communiqué.

La rencontre, tenue au siège du ministère, a permis aux deux parties d'examiner l'état de la coopération bilatérale dans le secteur minier et les moyens de lui donner une nouvelle impulsion. Pour la partie indienne, l'enjeu dépasse les échanges traditionnels et pourrait déboucher sur des projets concrets associant les compétences, les technologies et les ressources des deux pays. L'ambassadrice indienne a salué la



qualité des relations entre Alger et New Delhi, qualifiant l'Algérie de partenaire « clé et stratégique » en Afrique. Elle a, dans ce cadre, réaffirmé la volonté de son pays de donner une impulsion majeure à la coopération économique bilatérale. Cet intérêt trouve un terrain particulièrement favorable dans le secteur minier. Les grands opérateurs économiques et entreprises indiennes manifesteront, selon la même source, un vif intérêt pour les opportunités offertes par le marché minier algérien, notamment depuis l'instauration du nouveau cadre législatif, plus attractif pour les investissements. La coopération

envisagée avec l'Inde pourrait également ouvrir un important volet technologique. Mme Kulkarni a affiché la pleine disponibilité de son pays à engager des actions concrètes dans ce domaine, en mettant à profit le savoir-faire et les technologies de pointe des entreprises indiennes. L'objectif serait notamment de contribuer à la modernisation de la chaîne de valeur minière algérienne et d'accompagner la stratégie de transformation des ressources minérales en produits à plus forte valeur ajoutée. La partie indienne a également proposé d'explorer la possibilité de créer des joint-ventures dans plusieurs domaines, notamment

la recherche, la cartographie et l'exploitation minière avancée.

DES OPPORTUNITÉS POUR LES DEUX PAYS

Pour l'Inde, le renforcement de cette coopération représente une opportunité d'accroître la présence de ses entreprises dans un secteur stratégique en Afrique, continent d'opportunités. Pour l'Algérie, l'arrivée potentielle de nouveaux partenaires indiens peut contribuer à accélérer la modernisation des activités minières, à attirer des investissements, à renforcer les compétences nationales. C'est particulièrement important sachant que l'Algérie cherche à faire des mines son nouveau substitut des hydrocarbures pour les décennies à venir. Au-delà de l'exploitation des ressources, les deux pays disposent ainsi d'un espace de coopération plus large dans la recherche géologique, l'innovation, la formation, les équipements miniers et la transformation industrielle. Consciente de la nécessité de passer des intentions aux réalisations, l'ambassadrice indienne a enfin insisté sur l'importance d'un « agenda de travail partagé », destiné à concrétiser cette coopération dans les meilleurs délais.

G. Salah Eddine

TROIS NOUVEAUX SERVICES NUMÉRIQUES LE SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE ACCÉLÈRE SA TRANSFORMATION DIGITALE

Hier, lors d'une conférence de presse organisée au centre de formation de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAA), à Kouba, le ministre de l'Hydraulique, M. Lounès Bouzegza, a présidé le lancement de trois nouveaux services numériques. Cette initiative vise à simplifier les démarches administratives et à améliorer la qualité des services proposés aux citoyens et aux acteurs du secteur.

Le lancement de ces services s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer la numérisation des secteurs ayant un impact direct sur les citoyens et à renforcer l'efficacité des services publics. Notons que la ministre Haut-Commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud était également présente à cette événement. Les trois nouveaux services portent sur le service « Hydrocaliv », ainsi que sur deux plateformes dédiées respectivement au dépôt et au suivi à distance des

demandes de raccordement au réseau d'eau potable et aux réseaux d'assainissement.

Ainsi, le service « Hydrocaliv » s'inscrit dans le processus de modernisation du secteur et d'amélioration des prestations administratives. Il permet de numériser les procédures liées à l'octroi et au suivi des certificats de qualification et de classification professionnelles destinés aux établissements, groupements d'établissements et consortiums intervenant dans les marchés publics du secteur de l'irrigation à l'échelle nationale.

Les professionnels concernés pourront bénéficier de procédures simplifiées et d'un meilleur suivi de leurs dossiers, tout en contribuant à accélérer la numérisation des processus liés aux marchés publics.

Destiné directement aux citoyens, le deuxième service numérique permet de déposer et de suivre en ligne les demandes de raccordement au réseau d'eau potable. Grâce à cette plateforme, les usagers peuvent effectuer leurs démarches à distance et

suivre l'évolution de leurs demandes sans avoir à se déplacer auprès des services concernés. Une mesure qui devrait contribuer à réduire les démarches administratives traditionnelles et à rapprocher davantage l'administration du citoyen.

Le troisième service concerne, quant à lui, le dépôt et le suivi à distance des demandes de raccordement aux réseaux d'assainissement.

Cette nouvelle plateforme vise, elle aussi, à simplifier les procédures administratives, à faciliter le traitement des demandes et à assurer un meilleur suivi électronique des dossiers. Elle participe ainsi à la réduction progressive du recours aux documents papier et à la généralisation des démarches numériques dans le secteur. La généralisation progressive de ces outils devrait, à terme, contribuer à améliorer la prise en charge des demandes et à renforcer la qualité du service public, tout en consolidant la dynamique de numérisation engagée à l'échelle nationale.

Abir Menasria

TRANSFERT DES ÉLÈVES LES DEMANDES ACCESSIBLES SUR L'ESPACE PARENTS À PARTIR DE DIMANCHE PROCHAIN

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mardi dernier dans un communiqué, que les demandes de transfert des élèves d'un établissement d'éducation et d'enseignement à un autre, au titre de l'année scolaire 2026-2027, seront accessibles à partir de dimanche 13 septembre via l'espace dédié aux parents sur le système d'information du secteur. "Le parent ou le tuteur légal introduit la demande de transfert en ligne via son compte sur l'espace parents, accessible à partir du Portail national des services numérique (Dzair Digital Services), en utilisant la technique de l'authentification unique (SSO) via le lien <https://dzds.dz>", précise le communiqué. Il est également possible de soumettre la demande via le lien :

<https://awlyaa.education.dz>", ajoute la même source.

Le directeur de l'établissement d'accueil "examine les demandes de transfert par voie électronique et émet son avis via son compte sur le système d'information du secteur dans un délai ne dépassant pas quarante-huit (48) heures à compter de la date d'introduction de la demande de transfert". Le parent ou le tuteur légal sera "notifié de l'avis du directeur de l'établissement d'accueil, par l'acceptation ou le refus, via son compte sur l'espace parents". Concernant les demandes de transfert acceptées avant la rentrée scolaire, "l'élève rejoint l'établissement d'accueil à partir de la date de rentrée des élèves fixée pour l'année scolaire 2026-2027, après la notification de son parent ou de son tuteur légal de l'acceptation de la demande". Pour les demandes de transfert acceptées après la rentrée scolaire, "l'élève est tenu de rejoindre l'établissement d'accueil dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures à compter de la date à laquelle son parent ou son tuteur légal a été notifié de l'acceptation de la demande de transfert". Le ministère a souligné que "tout transfert effectué en dehors du système d'information du secteur de l'Éducation nationale est considéré comme nul et non avenue".

HYDROCARBURES : UN NOUVEAU CONTRAT MAJEUR EXPRO ENGAGE 380 MILLIONS \$ EN ALGÉRIE

Le groupe américain de services énergétiques Expro a officialisé, début septembre, l'entrée en vigueur effective d'un contrat majeur de quatre ans évalué à près de 380 millions de dollars, en Algérie. Attribué par un opérateur de premier plan en Afrique du Nord, ce marché porte sur le déploiement de technologies avancées et de solutions intégrées destinées à la gestion des puits et à l'optimisation de la production sur plusieurs gisements stratégiques du pays.

Commentant ce lancement, Alistair Geddes, directeur des opérations d'Expro, a souligné que ce succès s'appuie sur « plus d'une décennie de collaboration » avec cet opérateur. Selon lui, cette attribution confirme la solidité du partenariat dans la fourniture de solutions sûres et performantes, tout en démontrant l'agilité d'Expro face aux évolutions du marché. Le responsable s'est dit fier de continuer à soutenir les ambitions de l'Algérie, qu'il qualifie de région énergétique clé. L'objectif principal des systèmes déployés sera de maintenir les



débits, de maximiser la disponibilité des installations et de réduire les coûts d'exploitation. Bien que la phase opérationnelle vient d'être amorcée, le marché avait été décroché dès la fin de l'année 2025. Expro l'avait d'ailleurs présenté aux investisseurs, le 19 février 2026, lors de la publication de ses résultats du quatrième trimestre 2025, le qualifiant de plus important contrat jamais obtenu auprès d'un client unique. L'annonce du 1er septembre marque ainsi le passage de la signature contractuelle au déploiement sur le terrain, illustrant les délais de mobilisation logistique nécessaires à un projet d'une telle envergure. L'activité en Algérie constitue un moteur financier essentiel pour le groupe

américain. Au dernier trimestre 2025, la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) a généré un chiffre d'affaires de 93 millions de dollars (+8 % sur un trimestre), une hausse principalement portée par les opérations de gestion des débits de puits en Algérie et en Arabie saoudite. Coté à la Bourse de New York (NYSE : XPRO), Expro couvre l'ensemble du cycle de vie des puits : construction, gestion des débits, accès sous-marin, intervention et intégrité. Le groupe emploie environ 8.500 personnes dans plus de 50 pays. En 2025, il a réalisé un chiffre d'affaires de 1,607 milliard de dollars, appuyé par un carnet de commandes atteignant 2,5 milliards de dollars à la fin décembre. Présente depuis plus d'une décennie en

Algérie, l'entreprise y a notamment conçu et exploité deux installations de compression de gaz dans la région de Rhourde Nouss, un gisement gazier majeur. Ce projet visait l'objectif zéro torchage avec un taux de disponibilité supérieure à 98 %.

AU CŒUR DU PLAN D'INVESTISSEMENT DE SONATRACH

Le démarrage effectif des travaux d'Expro s'inscrit dans une dynamique nationale de relance des investissements. Dans le cadre du plan 2026-2030 de Sonatrach, 75 % des budgets de développement sont alloués à l'amont pétrolier et gazier, comme l'avait précisé en février dernier le P-DG du groupe, Noureddine Daoudi, à l'agence APS. Ce programme d'exploration couvre 66 % du domaine minier national et prévoit le forage d'environ 500 puits d'exploration et près de 950 puits de développement, ainsi que près de 6.300 opérations d'intervention sur des puits existants. En se positionnant sur le créneau des interventions lourdes et de l'optimisation des gisements matures, Expro sécurise ses revenus à long terme tout en devenant un maillon essentiel pour accompagner l'Algérie dans la hausse durable de sa production gazière. En concrétisant ce contrat de 380 millions de dollars, le groupe américain scelle plus de dix ans de présence locale et s'impose plus que jamais comme un partenaire stratégique dans la réalisation des objectifs énergétiques du pays.

Zineb Bouzid

POUR PROMOUVOIR L'EXTENSION D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NESDA ALGER-CENTRE PART À LA RENCONTRE DES OPÉRATEURS

Les entreprises déjà en activité et les porteurs de projet souhaitant franchir une nouvelle étape dans leur développement sont au cœur d'une nouvelle campagne de terrain lancée par l'agence NESDA Alger-Centre, a indiqué un communiqué. L'initiative vise à mieux faire connaître le programme d'extension d'activités et les opportunités qu'il offre aux différents acteurs économiques. Cette campagne d'information et de sensibilisation entend aller directement à la rencontre des entreprises et des professionnels susceptibles de bénéficier de ce dispositif, en multipliant les visites de terrain, les opérations de prospection et les actions de communication de proximité. La campagne cible en particulier les entreprises ayant été financées dans le cadre des dispositifs NESDA, CNAC et ANGEM, ainsi que les détenteurs de registres de commerce exerçant dans différents domaines, notamment la production et les services. Les artisans détenteurs de la carte d'artisan, les agriculteurs titulaires de la carte d'agriculteur et les professionnels exerçant des professions libérales figurent également parmi les publics concernés. L'objectif de cette démarche est



de rapprocher l'information des acteurs économiques et de leur permettre de mieux cerner les possibilités offertes par le programme d'extension d'activités, ainsi que les conditions et modalités pour y accéder. Dans ce cadre, des journées portes ouvertes seront organisées au niveau des antennes de NESDA Alger-Centre de Sidi M'Hamed, Bab El Oued et Bouzaréah. Ces rencontres permettront aux

personnes concernées de s'informer directement auprès des équipes de l'agence et d'obtenir des réponses à leurs interrogations sur le dispositif. La campagne s'appuie également sur un outil numérique destiné à simplifier la prise de contact avec l'agence. Un QR Code spécialement conçu à cette occasion permet d'accéder aux informations relatives au programme d'extension d'activités, notamment aux conditions et modalités nécessaires pour en bénéficier. Les personnes intéressées peuvent également, à travers ce dispositif, remplir un formulaire électronique. Une fois celui-ci enregistré, elles sont contactées directement par un accompagnateur dédié, chargé de les orienter et de les assister dans les différentes démarches à accomplir. La campagne s'adresse à un éventail relativement large d'acteurs économiques déjà engagés dans la production, les services, l'artisanat, l'agriculture ou les professions libérales avec l'objectif de les accompagner dans leurs projets de développement et de leur permettre de tirer parti des opportunités offertes par l'extension d'activités.

G.S.E.

TOMATE INDUSTRIELLE À EL TARF

UNE RÉCOLTE RECORD DE PLUS DE 3,5 MILLIONS DE QUINTAUX

Dans une déclaration médiatique publiée mardi dernier par l'Algérie Presse Service (APS), Zina Djoud, responsable de la production agricole à la Direction des services agricoles (DSA), a assuré que la wilaya d'El Tarf a enregistré une production de 3,5 millions de quintaux de tomate industrielle, au terme de la campagne agricole 2025-2026. Mme Djoud a assuré que ce volume a été récolté sur une superficie totale de 3 600 hectares. Les principales zones de production se concentrent notamment dans les communes de Dréan, Besbes, Ben M'hidi, Boutheldja, El Tarf et Bouhadjar. Parallèlement, avec un rendement moyen de 980 quintaux par hectare enregistré cette saison, une grande partie de la production de la wilaya sera destinée aux unités de

transformation. Près de 2 millions de quintaux alimenteront ainsi six unités locales, dotées d'une capacité quotidienne de traitement de 10.000 tonnes. Le reste de la récolte sera acheminé vers des usines partenaires implantées dans les wilayas d'Annaba, Guelma, Skikda, Sétif et Mila, représentant une capacité industrielle supplémentaire de 24.850 tonnes par jour. Cette importante production s'explique principalement par une situation sanitaire favorable, marquée par l'absence de maladies cryptogamiques ayant affecté les cultures, ainsi que par les dispositifs d'accompagnement mis en place par l'État. Ce soutien a permis aux agriculteurs de bénéficier d'un cadre financier et technique favorable à l'amélioration des rendements et au

développement de la filière. La filière compte désormais 277 agriculteurs affiliés au programme d'appui à la tomate industrielle dans la wilaya. Cette dynamique confirme la progression de la production locale, qui franchit un nouveau palier après avoir atteint 3,4 millions de quintaux lors de la campagne précédente. Cette progression renforce la place d'El Tarf parmi les principaux pôles de production de tomate industrielle en Algérie et contribue à consolider l'approvisionnement des unités de transformation. Elle traduit également la montée en puissance d'une filière soutenue par l'élargissement des superficies cultivées, l'amélioration des rendements et l'accompagnement des producteurs.

Z. Bouzid

ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE ET LE MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION RENFORCENT LEUR COORDINATION

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, s'est entretenu, mardi dernier, avec le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, dans le cadre des préparatifs des prochaines élections municipales et de wilaya, prévues le 28 novembre, a indiqué un communiqué.

La rencontre s'inscrit dans le cadre des réunions de coordination engagées par le président de l'ANIE avec plusieurs membres du gouvernement, en prévision de cette échéance électorale.

Les échanges ont porté sur plusieurs questions liées à la préparation du scrutin et à l'accompagnement des différentes étapes. À l'issue de la rencontre, M. Bouslimani a souligné « l'engagement du secteur à soutenir le processus électoral depuis le début des dispositions jusqu'à l'annonce des résultats ».

Le ministre a précisé que le secteur mobilisera les moyens matériels et humains nécessaires pour accompagner l'ANIE et faciliter l'exercice de la mission des journalistes. À ce titre, le Centre international de presse (CIP) sera doté des équipements et des moyens nécessaires pour assurer aux



professionnels des médias de bonnes conditions de travail durant cette échéance.

La rencontre a également permis de mettre en avant l'importance de renforcer la coordination entre l'Autorité nationale indépendante des élections et le ministère de la Communication, compte tenu du rôle du secteur dans l'accompagnement des différentes étapes du processus électoral.

Cette coordination doit notamment contribuer à garantir aux citoyens l'accès à « une information électorale exacte et fiable », tout en favorisant une couverture médiatique responsable, transparente et objective.

Dans ce cadre, les deux parties ont réaffirmé le rôle des médias, sur

l'ensemble des plateformes, dans l'information des citoyens sur les différentes phases du processus électoral et les procédures qui y sont liées. Les médias sont également appelés à contribuer à la sensibilisation des électeurs, à mettre en lumière leurs droits et responsabilités et à les accompagner dans l'exercice de leur droit de vote. L'objectif est de favoriser une participation éclairée et responsable au scrutin, et ce, à travers une information accessible et équilibrée.

UNE COUVERTURE MÉDIATIQUE ENCADRÉE

Les discussions ont également porté sur la couverture médiatique de la campagne électorale aux niveaux national et local. Les deux parties ont

insisté sur la nécessité de respecter les règles « juridiques, professionnelles et éthiques » régissant le travail des médias durant cette période.

Une attention particulière a été accordée aux principes d'équilibre de l'information, d'objectivité et d'égalité dans le traitement des différentes initiatives et programmes présentés par les candidats.

Les mécanismes de coordination relatifs au suivi de la campagne électorale et à la liberté d'expression ont également été examinés. Il s'agit, dans ce cadre, de veiller au respect de la réglementation en vigueur et de contribuer à la mise en place d'un environnement électoral organisé et transparent.

Cette démarche doit permettre aux électeurs d'accéder, dans des conditions équitables, aux différentes options et programmes proposés par les candidats.

Enfin, les deux parties ont souligné l'importance de poursuivre les actions communes, de renforcer l'échange d'expertises et d'informations et de maintenir une coordination régulière avec les différents acteurs concernés par le processus électoral.

Cette approche vise à assurer une prise en charge efficace des questions liées à la couverture médiatique du scrutin et à réunir les conditions nécessaires à son bon déroulement.

Abir Menasria

AFFAIRES RELIGIEUSES ET WAKFS APRÈS HUIT MOIS D'ACTIVITÉ, BELMEHDI MET LE CAP POUR LA SUITE DE 2026

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a présidé, mardi dernier, une réunion de suivi axée sur le bilan sectoriel des huit premiers mois de l'année 2026, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a également permis de fixer la feuille de route et le plan d'action pour le reste de l'exercice en cours.

En présence des cadres de l'administration centrale et des directeurs généraux des établissements sous tutelle, les travaux ont été consacrés à l'examen de rapports détaillés sur les réalisations effectives, l'état d'avancement des projets en cours et les dispositions arrêtées pour concrétiser l'ensemble des objectifs annuels. À cette occasion, le ministre a salué les efforts fournis, estimant que les acquis récents témoignent du « niveau d'engagement et le sens de la responsabilité dans l'accomplissement des missions ».

Il s'est également félicité du rayonnement de l'Algérie lors des compétitions coraniques internationales, où les récitants nationaux se sont hissés aux premiers rangs. Pour Youcef Belmehti, ces victoires illustrent pleinement « l'attention portée par l'Etat au Saint Coran et à ses récitants ».



malékite ». Il a également préconisé une préparation minutieuse et en amont du lancement du Prix d'Algérie de la biographie du Prophète « El Khalida », instauré par un décret présidentiel de M. Abdelmadjid Tebboune, afin d'assurer à cet événement un coup d'envoi à la hauteur de son prestige et de ses finalités. Le ministre a conclu en exhortant à intensifier la vigilance, à optimiser la coordination et le suivi pour la période à venir, à accélérer l'exécution des projets en cours et à corriger rapidement les défaillances. Cette orientation traduit la volonté du ministère d'aborder les prochains mois avec une organisation renforcée, en s'appuyant sur les acquis enregistrés depuis le début de l'année et en veillant à une mise en œuvre rigoureuse des objectifs fixés pour la suite de l'exercice.

Zineb Bouzid

HAUT-CONSEIL ISLAMIQUE LE RÔLE DU MESSAGE PROPHÉTIQUE DANS LA PROPAGATION DE LA JUSTICE MIS EN AVANT

Le président du Haut-Conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid El-Kheir, a mis en avant, mardi dernier, à Ghardaïa, le rôle du message prophétique dans l'enracinement des valeurs de justice et de tolérance.

S'exprimant lors d'une rencontre organisée au siège de la wilaya, à l'initiative du HCI, en coordination avec la Direction des affaires religieuses et des wakfs de Ghardaïa, en présence des autorités locales, M. Zaid El-Kheir a souligné que le message du prophète Mohamed (QSSSL) avait constitué une transformation fondamentale dans l'histoire de l'humanité à travers ses principes fondés sur la protection de la dignité humaine et la consécration des nobles valeurs de justice et de tolérance.

Et d'ajouter que ce message avait également contribué à une grande renaissance de l'humanité et à un bond qualitatif dans son développement civilisationnel, lui permettant de construire une réalité nouvelle sans précédent.

La prospérité civilisationnelle engendrée par ce message repose, en outre, sur la consolidation de l'équité et la miséricorde vers tous, ainsi que la lutte contre l'extrémisme, a-t-il ajouté. Animée par une pléiade de chouyoukh, d'universitaires et d'imams, cette rencontre a été marquée par plusieurs interventions portant notamment sur « La construction de la famille et la protection de la jeunesse à l'ère numérique » et « Les fondamentaux moraux et sociaux du message prophétique dans la pensée humaine ».



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAM 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE DRAMATISME
C'EST LA RENTRÉE !

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

DES FAMILLES AUX ARCHIVES

LAGHOUAT RECENSE SON PATRIMOINE MANUSCRIT

La bibliothèque publique Sheikh Bachir-Al-Ibrahimi de Laghouat a lancé une vaste campagne de recensement des manuscrits détenus par des particuliers dans le but de préserver et de valoriser ce patrimoine manuscrit, considéré comme une composante importante de la mémoire nationale, ont annoncé les organisateurs mardi dernier.

La directrice de la bibliothèque, Sara Keddouda, a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à recenser et à identifier les manuscrits conservés par les familles, les chercheurs et d'autres particuliers, ainsi qu'à les authentifier et à intégrer leurs informations au fonds documentaire national consacré aux manuscrits.

Cette démarche vise notamment à mieux préserver ces documents contre la détérioration et à permettre aux



chercheurs, étudiants et amateurs de lecture d'accéder aux informations qu'ils renferment, tout en respectant les droits des propriétaires.

Elle a ajouté que l'opération concerne les manuscrits conservés dans les différentes régions de la wilaya. Elle prévoit également la numérisation de leur contenu avant leur restitution à leurs propriétaires, une démarche

destinée à assurer la sauvegarde durable de ces documents et à faciliter leur conservation et leur transmission aux générations futures.

Pour Mme Keddouda, les manuscrits revêtent une importance particulière en raison des connaissances et des informations qu'ils renferment sur l'histoire de la région, mais également sur la vie socioculturelle et religieuse

de ses habitants.

Ces documents constituent une source précieuse pour approfondir les études académiques et les recherches spécialisées. Ils représentent également un véritable réservoir de connaissances permettant de mieux comprendre l'histoire locale et l'évolution des pratiques sociales et culturelles au fil des générations. Dans ce cadre, la bibliothèque publique de lecture encourage les citoyens détenant des manuscrits ou des documents anciens présentant un intérêt scientifique ou historique à se rapprocher de ses services. Ceux-ci pourront bénéficier d'une opération d'authentification et de numérisation, tout en ayant la garantie que les documents originaux leur seront restitués. À travers cette campagne, la bibliothèque entend contribuer à la constitution d'un inventaire plus complet du patrimoine manuscrit de la wilaya et à sa préservation, en faisant du numérique un outil au service de la sauvegarde et de la transmission de cette mémoire documentaire.

Abir Menasria

DES LIVRES, DES JEUX ET DES SOURIRES POUR LES ENFANTS DE BÉJAÏA LANCEMENT D'UNE CARAVANE CULTURELLE DEPUIS AÏN TÉMOUCHENT

Une caravane culturelle et solidaire destinée aux enfants des zones touchées par les derniers incendies dans la wilaya de Béjaïa a démarré, mardi dernier, d'Aïn Témouchent, a annoncé le directeur de wilaya de la culture et des arts, Abdelali Goudid. Initiée par le wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ould Abdennebi, cette caravane comprend une bibliothèque mobile équipée de différents espaces et ateliers dédiés aux enfants, a expliqué le responsable. La bibliothèque ambulante propose notamment des activités de dessin et de coloriage, des ateliers d'écriture de lettres, ainsi que différents jeux et activités récréatives destinés à stimuler la créativité des enfants et à développer leur motricité fine et leurs capacités cognitives.

Le programme prévoit également la participation de trois conteurs et d'un clown, ainsi qu'un espace



consacré à la lecture au sein de la bibliothèque mobile. À travers ces activités, l'initiative entend offrir aux enfants des moments de détente et d'évasion, tout en leur permettant de renouer avec les activités culturelles et éducatives après les épreuves liées aux incendies. Les membres de la caravane ont

également prévu une série de cadeaux, de fournitures scolaires et de jouets éducatifs destinés aux enfants des zones affectées par les récents feux dans la région de Béjaïa. Ces dons viennent renforcer la dimension solidaire de cette initiative et apporter un soutien concret aux familles concernées. Durant cinq jours consécutifs, la caravane culturelle sillonnera plusieurs zones sinistrées de la wilaya de Béjaïa, avec au programme des activités culturelles, éducatives et récréatives destinées aux enfants. À travers cette initiative, les organisateurs souhaitent ainsi contribuer, à leur niveau, à accompagner les enfants des régions touchées par les incendies, en mettant la culture, la lecture et les activités récréatives au service de la solidarité et de la reconstruction du lien social.

A. Menasria

PRIX DE LA LITTÉRATURE ARABE 2026 LE LIVRE *HOURIA* D'INAM BAYOUD DANS LA LISTE COURTE

Le roman *Houria* de l'écrivaine algérienne Inam Bayoud figure parmi les neuf œuvres retenues dans la liste courte du Prix de la littérature arabe 2026, confirmant la présence de la création littéraire algérienne dans cette sélection consacrée aux voix contemporaines du monde arabe. Cette sélection réunit des œuvres et des auteurs issus de plusieurs pays arabes, notamment du Koweït, du Liban, du Maroc, de la Palestine et de la Tunisie. Elle offre ainsi un aperçu de la diversité de la création littéraire arabe contemporaine et de la richesse des univers proposés par les écrivains

en compétition. La présence de *Houria* parmi les neuf finalistes constitue une nouvelle reconnaissance pour l'œuvre d'Inam Bayoud, tout en offrant au roman une visibilité accrue auprès du public et des professionnels du livre. La sélection permet également de mettre en avant la littérature algérienne dans un espace de compétition réunissant différentes sensibilités et expressions littéraires du monde arabe. La publication de la traduction française de *Houria* représente, à cet égard, un élément important dans le parcours international du roman. Elle contribue

à élargir son lectorat au-delà de l'espace arabophone et à renforcer sa visibilité auprès des lecteurs francophones, tout en favorisant sa diffusion sur la scène littéraire internationale. Cette nouvelle étape place le roman algérien dans la course à une distinction qui met en lumière des œuvres contemporaines issues du monde arabe et contribue à leur rayonnement auprès d'un public plus large. Le nom du lauréat du Prix de la littérature arabe 2026 sera dévoilé au cours du mois de décembre prochain, à Paris.

A.M.





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

4 SIGNES A CONNAITRE SUR L'ANXIETE

L'anxiété est définie comme un sentiment de nervosité, de préoccupation ou de peur face à une situation perçue comme menaçante ou incertaine. Elle peut être déclenchée par différents événements ou situations de nature à susciter de l'inquiétude. Bien que l'anxiété soit un phénomène physiologique naturel, en réponse au stress ou aux défis de la vie, elle peut devenir problématique voire pathologique, lorsqu'elle est excessive, persistante ou incontrôlable. On parle alors de trouble anxieux, qui peut alors affecter grandement la qualité de vie et le bien-être général.

QUELS SONT LES 4 SYMPTÔMES OU SIGNES LES PLUS FRÉQUENTS DE L'ANXIÉTÉ GÉNÉRALISÉE ?

Les symptômes des troubles anxieux peuvent être de quatre types :

- les symptômes d'ordre physique (ou somatiques),
- les symptômes d'ordre émotionnel,
- les symptômes d'ordre comportemental, et enfin les symptômes d'ordre cognitif. Les symptômes physiques - dits somatiques - peuvent être des palpitations cardiaques, des sensations respiratoires de type souffle coupé ou oppression thoracique, des tensions musculaires, des maux de tête ou encore des troubles digestifs de types nausées ou diarrhées. Les symptômes émotionnels peuvent être des inquiétudes permanentes, des pensées anxieuses, de la rumination, une appréhension persistante, un manque de confiance en soi ou de l'irritabilité.

L'anxiété peut être à l'origine de comportements d'évitement, pour fuir les situations potentiellement anxiogènes, mais aussi de compulsions ou d'agitation.

Enfin, les symptômes cognitifs sont souvent des ruminations mentales - telles que des visions ou pensées négatives répétitives, souvent axées sur des scénarios catastrophiques - ou des difficultés de concentration.

L'anxiété a clairement une composante familiale, puisque les enfants de parents anxieux ont plus de risque de développer de l'anxiété. Cette vulnérabilité aux troubles anxieux serait liée à une combinaison de différents facteurs, dont

la génétique ferait bien partie. La composante génétique ou hérédité des troubles psychiatriques tels que les troubles anxieux et la dépression, est estimée à 40 %.

Et bien que les deux parents puissent théoriquement influencer la transmission de l'anxiété à leurs enfants, une étude menée en 2022 a révélé qu'elle était plus importante du parent à l'enfant de même sexe qu'à celui du sexe opposé. Ce qui signifie qu'une mère de nature anxieuse a plus de risque de transmettre son anxiété à sa fille qu'à son fils, alors qu'un père anxieux transmettra plus facilement son trouble à son fils qu'à sa fille. Mais qui dit terrain familial, ne dit pas uniquement génétique. L'environnement, l'éducation et la transmission du comportement jouent aussi un rôle clé dans la survenue d'un trouble anxieux. Grandir avec un parent très anxieux peut avoir plusieurs répercussions sur les enfants, qu'elles soient émotionnelles, sociales et comportementales. Un parent anxieux, qui limite les interactions sociales de son enfant, peut aussi limiter ses opportunités de développer des amitiés et le rendre plus introverti. Et en exprimant fréquemment des craintes ou en anticipant des dangers, il peut lui transmettre un sentiment d'incapacité à gérer les défis de la vie, affectant son estime de soi et provoquant des réactions d'insécurité.

QUELS GÈNES PROVOQUENT L'ANXIÉTÉ ?

Si l'on sait que certains gènes sont impliqués dans le risque d'anxiété, il n'existe pas de « gènes de l'anxiété » en tant que tel. Des études menées sur des jumeaux confirment ainsi qu'aucun gène ne détermine à lui seul la maladie, la composante génétique n'étant qu'un des facteurs qui contribuent à l'apparition de ce trouble. Les gènes les plus étudiés jusqu'à

présent sont ceux de la voie de la sérotonine, portés par le chromosome 17, et notamment le 5-HTT et le TPH (2), jouent un rôle clé dans le fonctionnement du système sérotoninergique, impliqué dans la régulation de l'humeur, des émotions et du stress.

• Le gène 5-HTT code pour une protéine responsable de la recapture de la sérotonine dans les synapses neuronales, qui influence directement la disponibilité de la sérotonine dans le cerveau. • Le gène TPH2 quant à lui code pour une enzyme clé, le tryptophane hydroxylase 2, responsable de la première étape de la synthèse de la sérotonine à partir du tryptophane dans le cerveau. Cependant, ces gènes n'agissent pas seuls, puisque leur impact dépend fortement de l'interaction avec l'environnement et de facteurs tels que l'alimentation, la consommation d'alcool, le stress, qui peuvent largement influencer l'expression de l'ADN : c'est ce que l'on appelle l'épigénétique.



LES TROUBLES ANXIEUX SONT TRÈS RÉPANDUS, PARTICULIÈREMENT DANS LES SOCIÉTÉS OCCIDENTALES, LARGEMENT SOUMISES AU STRESS. PLUS DE 20 % DES ADULTES Y SERONT SUJETS AU MOINS UNE FOIS AU COURS DE LEUR VIE, AVEC UNE NETTE PRÉDOMINANCE FÉMININE.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU

021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

BALLON D'OR 2026

MBAPPÉ, MESSI ET RODRI

LE TRIO QUI DOMINE LES DÉBATS



La course au Ballon d'Or 2026 est officiellement lancée.

France Football, en collaboration avec l'UEFA, a dévoilé la liste des 30 joueurs nommés pour la plus prestigieuse distinction individuelle du football mondial. Le successeur d'Ousmane Dembélé sera connu le 26 octobre prochain à l'occasion d'une cérémonie historique organisée à Londres.

Cette grande soirée ne se limitera pas au Ballon d'Or. Les trophées Yachine, récompensant le meilleur gardien, Kopa, destiné au meilleur jeune, ainsi que les distinctions consacrées aux entraîneurs et aux clubs seront également décernés. Parmi les 30 candidats, trois noms se détachent particulièrement : Kylian Mbappé, Lionel Messi et Rodri.

Arrivé au Real Madrid, Mbappé s'est rapidement imposé comme l'un des principaux prétendants au trophée. L'attaquant français a réalisé une saison de premier plan avec son club, tout en conservant un rôle majeur avec les Bleus, notamment lors de la Coupe du monde 2026.

Face à lui, Lionel Messi continue de défier le temps. Le capitaine d'Inter Miami et de l'Argentine reste présent parmi les prétendants malgré une concurrence de plus en plus forte des nouvelles générations. Son influence et son palmarès

continuent de peser dans la course. Rodri complète ce trio de tête. Le milieu espagnol, véritable patron de la Roja, a changé de club en rejoignant le FC Barcelone après son passage à Manchester City. Son influence dans le jeu et son rôle dans les succès de l'Espagne en font un candidat particulièrement sérieux.

L'ESPAGNE ET LE PSG EN FORCE

Cette édition confirme également le poids grandissant de l'Espagne et du Paris Saint-Germain dans le football mondial. La sélection espagnole, sacrée championne du monde, et le PSG, vainqueur de la Ligue des champions, sont largement représentés dans la liste. Fabián Ruiz est l'un des symboles de cette domination. Le milieu espagnol a réalisé une saison exceptionnelle en remportant à la fois la Ligue des champions avec le PSG et la Coupe du monde avec la Roja.

Tenant du Ballon d'Or, Ousmane Dembélé est également présent pour défendre son titre. Le Français reste l'un des principaux atouts offensifs du club parisien et de l'équipe de France. Le FC Barcelone place lui aussi plusieurs joueurs parmi les 30

nommés, à commencer par Lamine Yamal. Le jeune prodige espagnol poursuit son ascension fulgurante et s'installe désormais parmi les grands noms du football mondial. Pau Cubarsí et Ferran Torres figurent également dans la sélection.

Le PSG impressionne par le nombre de représentants avec Dembélé, Marquinhos, Achraf Hakimi, Khvicha Kvaratskhelia, Nuno Mendes, João Neves, Willian Pachó, Vítinha et Fabián Ruiz.

LA SAUDI PRO LEAGUE GAGNE DU TERRAIN

Le championnat saoudien continue également de gagner en visibilité sur la scène internationale. Deux joueurs évoluant en Saudi Pro League figurent parmi les 30 nommés.

Sadio Mané, attaquant d'Al-Nassr et cadre de la sélection sénégalaise, conserve une place parmi l'élite. Il est accompagné de

Julián Quiñones, l'attaquant mexicain d'Al-Qadsiah.

Une présence qui illustre l'évolution du paysage du football mondial, même si les grands clubs européens restent largement majoritaires dans cette liste.

CRISTIANO RONALDO ET SALAH ABSENTS

La liste des nommés réserve également quelques surprises. Parmi les grands absents figure Cristiano Ronaldo. Le capitaine d'Al-Nassr et du Portugal, habitué à figurer parmi les prétendants au trophée, ne fait pas partie des 30 candidats cette année.

Mohamed Salah manque lui aussi à l'appel. L'ancien attaquant de Liverpool, désormais à Trabzon et capitaine de l'Égypte, ne disputera pas la course au Ballon d'Or 2026. Autres absences remarquables : Raphinha et Pedri. Les deux Barcelonais, pourtant

considérés ces dernières années comme des références à leur poste, ne figurent pas dans la sélection finale.

Cette liste traduit ainsi un changement de génération. Entre les nouveaux visages qui s'imposent, les champions du monde espagnols et les stars du PSG, le Ballon d'Or 2026 promet une bataille particulièrement ouverte.

A.Amine



MAZA PARMİ LES NOMMÉS AU TROPHÉE KOPA

Le football algérien tient un nouveau motif de fierté. Ibrahim Maza figure parmi les candidats au Trophée Kopa 2026, récompensant le meilleur jeune joueur de la planète. Une première historique pour un joueur algérien. Ibrahim Maza poursuit son ascension à grande vitesse. À seulement 20 ans, le jeune international algérien vient de franchir une nouvelle étape symbolique dans sa carrière en faisant son apparition parmi les nommés au trophée Kopa 2026.

Dévoilée par France Football à l'approche de la cérémonie du Ballon d'Or, prévue le 26 octobre prochain à Londres, cette liste place le milieu offensif du Bayer Leverkusen aux côtés des plus grands espoirs du football mondial.

La nomination de Maza revêt une

dimension particulière pour l'Algérie. Le joueur devient, en effet, le premier footballeur algérien de l'histoire à être nommé pour le trophée Kopa. Une reconnaissance qui vient récompenser une saison particulièrement réussie pour le jeune meneur de jeu. Arrivé dans une nouvelle dimension avec le Bayer Leverkusen, Maza s'est progressivement imposé dans le dispositif allemand grâce à sa qualité technique, sa créativité et sa capacité à faire la différence dans les derniers mètres.

Il devra toutefois faire face à une concurrence particulièrement relevée. Parmi les autres nommés figurent, entre autres, Lamine Yamal, vainqueur de l'édition 2025, Pau Cubarsí, Warren Zaire-Emery, Ayyoub Bouaddi, Éli Junior Kroupi ou encore Lennart Kari.

Pour sa première véritable saison au plus haut niveau, Maza a affiché des chiffres encourageants. Le joueur a disputé 44 rencontres toutes compétitions confondues, dont 32 comme titulaire, avec 5 buts et 6 passes décisives. Au-delà des statistiques, c'est surtout sa progression et son influence dans le jeu qui ont retenu l'attention. Le jeune Algérien a également découvert la Ligue des champions, avec un

parcours qui s'est arrêté en huitièmes de finale. Son adaptation rapide au football allemand lui a également permis d'être cité parmi les candidats au titre de Rookie de la saison, en Bundesliga.

L'exercice écoulé a également été riche en expériences internationales pour Maza. Désormais installé dans le groupe de l'équipe nationale algérienne, le joueur a participé à la Coupe d'Afrique des Nations 2025 avant de connaître la scène mondiale avec la sélection lors de la Coupe du monde 2026. En l'espace de quelques mois, le jeune milieu offensif a donc multiplié les rendez-vous majeurs et découvert un niveau d'exigence particulièrement élevé. Cette nomination au trophée Kopa constitue une nouvelle reconnaissance de la progression d'Ibrahim Maza. Elle confirme surtout que le jeune joueur algérien a désormais changé de statut et appartient au cercle très fermé des grands espoirs du football mondial. Le 26 octobre à Londres, Maza saura s'il succède à Lamine Yamal au palmarès. Quelle que soit l'issue du vote, sa présence parmi les candidats restera déjà comme une première historique pour le football algérien.

A.Amine



LIGUE DES CHAMPIONS (MATCH RETOUR DU 1^{er} TOUR PRÉLIMINAIRE)
MC ALGER - ASN NIGELEC, SAMEDI À 20 HEURES, AU STADE DE DOUÉRA

LE MOULOUDIA POUR VALIDER SA QUALIFICATION

Revoilà le MCA qui renoue avec la Ligue des champions, au stade Ali-Ammar de Douéra. Après une première manche soldée (0-0) à Niamey, la capitale nigérienne, contre l'ASN Nigelec, dans le cadre du match aller du 1^{er} tour préliminaire de la prestigieuse compétition continentale, le champion d'Algérie en titre recevra, samedi, ce même adversaire dans un match retour décisif. Seule une victoire pour sceller la qualification au prochain tour compte !

Les fidèles du Mouloudia attendent le rendez-vous certainement avec impatience. Ils s'apprentent à fêter les retrouvailles avec leur club fétiche, samedi, dans une soirée qui s'annonce grandiose. Le stade de Douéra sera plein à craquer, pas l'ombre d'un doute. Le match se jouera à guichets fermés d'ailleurs. Ce sera le grand retour des champions devant leur public. Leur première apparition de la saison. A l'occasion, le MC Alger reçoit donc le



représentant nigérien, l'ASN Nigelec, dans un big match comptant pour la manche retour du 1^{er} tour préliminaire de la Ligue des champions. A l'aller, les Algérois, partis pour assurer prématurément leur billet au prochain tour, n'ont malheureusement pas pu atteindre l'objectif escompté. Ce qui a valu à l'équipe une salve de critiques. Les supporters ont bien fait savoir ce qu'ils en pensaient ouvertement. Le président Hadj

Redjem a été particulièrement ciblé à travers des messages directs sur des banderoles ostentatoirement déployées. Une autre frange a été plutôt conciliante, malgré la déception. Il faut dire que la nature du terrain, sérieusement cabossé, et l'humidité qui régnait, ce jour-là à Niamey, n'étaient pas des facteurs favorables aux Rouge et Vert qui ont tout de même fait le nécessaire. En effet, comme le commentait le coach tunisien

Khaled Benyahia, en fin de partie, le résultat du nul vierge (0-0) n'était pas si mauvais que ça, compte tenu des conditions qui ont entouré la rencontre et son déroulement. «Le nul, ce n'est pas un mauvais résultat (...). Il y aura cette deuxième manche devant nos supporters au stade Ali-Ammar. On tâchera de faire le travail dans notre stade fétiche», clamaient-il.

UN SEUL ARGUMENT POUR BENYAHIA : GAGNER, ASSURER LE 2^E TOUR ET RASSURER POUR LE FUTUR

Benyahia n'a désormais que quarante-huit heures devant lui pour tout peaufiner afin de réussir le match qu'il faut, samedi. Côté effectif, a priori, en dehors des non-qualifiés pour le moment pour cette compétition continentale, tout l'effectif est déclaré apte pour jouer. Y compris l'attaquant Ferhat qui, pour rappel, avait dû se faire remplacer, au match de Niamey, après avoir été victime d'une blessure au crâne. Finalement, cette dernière s'est avérée superficielle et le joueur est prêt à reprendre sa place dans le onze à l'occasion de ce match. Entre-temps, il a déjà renoué avec les entraînements collectifs depuis le retour de l'équipe au pays. Voilà qui devrait vraisemblablement rassurer le technicien tunisien et atténuer quelque peu la pression qui pèse sur ses épaules. En effet, le MCA est plus que condamné, Benyahia et son staff en premier, à vaincre pour passer l'écueil nigérien. Sans doute fragilisé par le limogeage, brusque, de Hadj Redjem, ce président par qui il a eu l'opportunité de diriger le Mouloudia à deux reprises, il n'a désormais qu'un seul argument à faire valoir pour éviter le même sort : gagner l'ASN Nigelec, faire qualifier le MCA et, surtout, rassurer par le spectacle que tous les Mouloudiens attendent. Signalons, enfin, qu'en ce qui concerne le second représentant algérien dans cette compétition, la JS Saoura jouera, elle, son match retour de ce 1^{er} tour, dimanche, en terres guinéennes, à partir de 17 heures. Lors de la première confrontation livrée au stade Miloud-Hadefi d'Oran, les sudistes l'avaient emporté devant leur adversaire, le Horoya AC, par un but à zéro.

Djaffar C.

LIGUE 1 (2^e JOURNÉE)

USMA - El Biar, un nouveau derby algérois est né !

Le championnat de Ligue 1 aborde, ce week-end, sa 2^e journée, toutefois toujours sans les deux représentants africains en Ligue des champions, le MCA et la JS Saoura, dont les matchs retour du premier tour éliminatoire sont également prévus cette fin de semaine. Un peu comme à l'accoutumée, ce second round sera également étalé sur trois jours, avec deux rencontres au programme dès cet après-midi, à savoir le nouveau derby algérois entre l'USMA Alger et la fraîchement promue, la JS El Biar. Une première historique pour les El Biarais à ce niveau. La rencontre se déroulera au stade du 5-Juillet à partir de 20 heures. Une chose est sûre, les débats ne risquent pas d'être de tout repos sur le terrain. Les deux équipes auront à courir derrière leur premier succès de la saison après des sorties plutôt décevantes lors de la précédente journée. L'USMA reste sur un nul (0-0) partagé avec l'USM Khenchela qui n'a pas du tout fait plaisir au coach N'Diaye, comme aux supporters, et la JS El Biar a carrément raté son entame, en concédant une défaite franche (0-2) à Blida contre l'O Akbou. La partie de ce soir s'annonce donc comme celle du rachat pour les deux équipes, particulièrement pour les Usmistes qui reçoivent leur vis-à-vis. Dans la deuxième rencontre du jour, l'ES Ben Aknoun accueille l'US Biskra, au même horaire, au stade du 20-Août-1955. Les protégés de l'ex-international Mounir Zeghdoud tenteront certainement de poursuivre avec un autre succès après la victoire (0-1) ramenée haut la main de Sétif, la semaine dernière. Reste maintenant à voir le visage que présentera l'US Biskra qui joue à l'occasion son tout premier match officiel de la saison, après avoir été forcée au repos lors de la première journée, avec le report de son opposition contre la JS Saoura. Mais a priori, il serait inimaginable de voir Ben Aknoun se loucher chez elle après une victoire signée en déplacement contre l'ES Sétif.

CRB - ESS, LA BELLE AFFICHE DU VENDREDI

Dans le deuxième acte de cette seconde journée, prévu vendredi, deux chaudes empoignées sont au programme. D'abord ce MC Oran - CR Témouchent qui ressemble bien à USMA - JS El Biar. C'est un nouveau derby qui se met en place à l'Ouest et qui réunit deux voisins à différents statuts, avec d'un côté le MC Oran rompu à ce niveau de la compétition et de l'autre le CR Témouchent, un novice qui effectue ses tout premiers pas en Ligue 1. A première vue, on aurait pensé à un match de coupe, mais que non ! Il s'agit

bien d'une rencontre de Ligue 1 où désormais les deux voisins se côtoient. Pour cette autre première historique, l'avantage ne peut être accordé qu'au Mouloudia qui de plus jouera chez lui devant ses supporters, au stade Miloud-Hadefi. Difficile, en effet, de prédire un quelconque exploit du CRT. Le même jour dans la capitale, une grande affiche est proposée entre le CR Belouizdad et l'ES Sétif, au stade du 5-Juillet, mais il serait autant risqué de parier sur les Sétifiens qui n'ont pas l'air de respirer la grande forme. Tout le contraire du CRB qui a bien démontré qu'il a du caractère à en revendre. En témoigne sa prestation, samedi dernier, au stade Boumezzag, où il a fini son match (3-3) contre l'ASO Chlef sans forcer, après avoir été mené (2-0) après seulement six minutes de jeu. Le CRB avait vraiment donné cette impression qu'il joue quand il veut et qu'il marque quand il veut. Toujours est-il que le foot reste ce jeu imprévisible où tout reste possible tant que la fin n'a pas été encore sifflée.

L'O AKBOU VA-T-IL REFAIRE LE COUP À OUARGLA ?

Samedi, la rencontre qui domine sera incontestablement celle qui opposera, à Ouargla, le MB Rouissat à l'Olympique Akbou. Après une défaite (1-0) à Tizi-Ouzou, vendredi dernier, les sudistes feront tout pour décrocher une première victoire. Sauf que leurs invités du jour ne devraient pas être faciles à manier. L'O Akbou, euphorique après sa victoire en déplacement contre El Biar, voudra certainement refaire le coup à Ouargla. Le duel promet. La dernière rencontre entre le CS Constantine et l'ASO Chlef ne manquera pas de piquant non plus. Les Constantinois, qui évolueront cette saison pour la première fois devant leur galerie, sont d'ores et déjà certains d'avoir l'apport des gradins. Mais ça ne suffira pas pour déclarer Chlef vaincue d'avance. Cette dernière reste tout de même sur une prouesse pas évidente à égaler. Il sera, en effet, difficile de revoir une autre équipe mener le grand CRB avec ses stars par 2 à 0 après six minutes de jeu. Chlef l'a fait. Le CSC est donc averti.

Djaffar C.

PROGRAMME

Aujourd'hui

USM Alger - JS El Biar
ES Ben Aknoun - US Biskra

Vendredi

MC Oran - CR Témouchent
CR Belouizdad - ES Sétif

Samedi

MB Rouissat - O Akbou
CS Constantine - ASO Chlef
JS Saoura - USM Khenchela

(reporté)
JS Kabylie - MC Alger
(reporté)

SUPERCUPES DES JEUNES

Le Paradou AC en force

La Ligue de football professionnel (LFP) a programmé, pour ce week-end, les matchs aller des Supercoups d'Algérie des catégories jeunes 2026. Dans la catégorie des U20, l'Olympique Akbou recevra l'ES Sétif, au stade des Martyrs d'Akbou, aujourd'hui à partir de 16h45. Chez les U17, le Paradou AC accueillera la JS Kabylie, au stade Ahmed-Falek de Hydra, vendredi également à 16h45. Pour la catégorie des U15, le Paradou AC recevra le CR Belouizdad, stade Ahmed-Falek de Hydra aussi, samedi 12 septembre à 16h45.

D. C.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRESSE LE PAS GUICHET UNIQUE : **AVANT LA FIN DU MOIS**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier à Alger, une réunion de travail consacrée au secteur de l'investissement et à la mise en service du guichet unique, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Lors de cette réunion, le président a fixé un objectif clair : rendre le guichet unique pleinement opérationnel avant la fin du mois de septembre. Le Chef de l'Etat a également donné des instructions pour lancer sans délai un recensement exhaustif du foncier industriel disponible à travers le pays. Une démarche qui doit permettre d'avoir une meilleure visibilité sur les assiettes foncières destinées aux projets

d'investissement et, surtout, de faciliter leur mobilisation. Autre chantier mis en avant : la numérisation. Le Président Tebboune a ordonné l'accélération de la digitalisation. Cette numérisation doit concerner l'ensemble des opérations liées à l'investissement, en coordination notamment avec les services des impôts, des domaines et des douanes. L'objectif est de réduire les lourdeurs administratives et de fluidifier le parcours des investisseurs. La réunion a également débouché sur une réorganisation des ports en fonction de leur spécialisation. Dans ce cadre, le port de Mostaganem sera désormais exclusivement consacré aux



opérations d'importation réalisées par les établissements et entreprises publics. À travers ces orientations, l'exécutif entend ainsi agir sur plusieurs leviers à la fois : faciliter l'accès au foncier, simplifier les procédures et

accélérer leur numérisation, tout en réorganisant certaines infrastructures portuaires. Notons que la réunion s'est tenue en présence du Premier ministre, de secrétaire général de la Présidence de la République, du

ministre des Finances, ainsi que du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication. Plusieurs ministres étaient également présents notamment le ministre de l'Industrie, le ministre du Travail et des Affaires sociales, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, le ministre du Commerce intérieur, le ministre, Haut-Commissaire à la numérisation, ainsi que le directeur général des Douanes, et le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

G. Salah Eddine

ALGÉRIE - SLOVAQUIE LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE MINISTRE DES AE ET EUROPÉENNES DE LA SLOVAQUIE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à El Mouradia, le ministre des Affaires étrangères et européennes de la République de Slovaquie, Juraj Blánar, ainsi que la délégation l'accompagnant, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Cette rencontre intervient dans le cadre des échanges entre l'Algérie et la Slovaquie et offre l'occasion d'examiner les perspectives de renforcement des relations bilatérales et de la coopération entre les deux pays. La rencontre s'est déroulée en présence d'Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, d'Ammar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires diplomatiques, ainsi que de Habiba Draji Kherrou, ambassadrice d'Algérie auprès de la République de Slovaquie.

R.N



RÉUNION DU GOUVERNEMENT L'INDEMNISATION DES VICTIMES ET LA PEINE DE MORT AU CŒUR DES DÉBATS

Le Premier ministre, Sifî Ghrieb, a présidé, hier à Alger, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers clés, notamment l'amendement du Code pénal et le suivi de l'indemnisation des victimes des derniers incendies, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les travaux de cette réunion ont débuté par l'examen d'un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°66-156 du 8 juin 1966 portant Code pénal. Ce texte intervient dans le prolongement des hautes instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, données lors de la dernière réunion du Conseil des ministres. Les nouvelles dispositions portent notamment sur l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs et instigateurs d'incendies volontaires, avec l'application effective de cette peine aux auteurs de ces crimes. Le texte prévoit également son application aux ravisseurs d'enfants, ainsi qu'à personnes qui leur infligent des sévices.

LES OPÉRATIONS D'INDEMNISATION SE POURSUIVENT

Le gouvernement s'est ensuite longuement penché sur l'état d'avancement des opérations d'indemnisation des personnes sinistrées par les derniers incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays. Leur mise en œuvre a débuté cette semaine, conformément aux orientations

arrêtées par le président de la République lors du dernier Conseil des ministres. Les travaux ont également porté sur l'avancement des opérations de réhabilitation des infrastructures, installations et réseaux endommagés par les incendies. Selon le bilan présenté lors de la réunion, les réseaux vitaux touchés ont été totalement réhabilités, dont ceux de l'électricité, du gaz, de l'eau, de la téléphonie fixe et mobile, ainsi que de l'Internet. Les routes endommagées ou fermées en raison des incendies ont également été rouvertes, tandis que la réhabilitation des autres équipements publics touchés arrive à son terme. Cette opération concerne notamment les écoles primaires affectées, dont la remise en état doit être achevée avant la fin de la semaine. Cette mobilisation repose sur la mise à disposition des moyens humains et matériels nécessaires, en coordination avec les wilais, les autorités locales, ainsi que les différents services et institutions concernés. D'ailleurs, et dans le cadre du suivi de l'opération d'indemnisation, des commissions de recours ont été installées, hier, au niveau des communes et dairas des wilayas touchées.

Elles auront pour mission d'examiner les éventuels recours introduits concernant l'évaluation des indemnités accordées aux citoyens concernés. Le gouvernement a, par ailleurs, réaffirmé sa mobilisation jusqu'à l'indemnisation de l'ensemble

des personnes sinistrées. L'objectif est de le faire avant le 15 septembre 2026.

UN NOUVEAU SYSTÈME NUMÉRIQUE POUR SURVEILLER LE MARCHÉ

Le dernier dossier examiné lors de cette réunion concerne la transformation numérique et son application à la régulation du marché national. Dans le cadre de la Stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030, le gouvernement a entendu une présentation consacrée à la mise en place d'un système numérisé et unifié pour la régulation et l'approvisionnement du marché national. Ce mécanisme doit permettre de suivre en temps réel l'évolution des prix, ainsi que la disponibilité des différents produits sur le marché. L'objectif est de disposer d'une meilleure visibilité sur la situation de l'approvisionnement et de pouvoir intervenir rapidement en cas de déséquilibre ou de dysfonctionnement. À travers ce dispositif, le recours aux données numériques doit permettre de renforcer la capacité d'anticipation et de réaction des pouvoirs publics, en vue d'assurer une régulation plus efficace du marché national et de préserver la disponibilité des produits. La réunion du gouvernement a permis de réunir, autour d'une même table, des enjeux à la fois judiciaires, sociaux et économiques.

G.S.E

BILAN DE L'ANP DU 2 AU 8 SEPTEMBRE 2026

REDDITION D'UN TERRORISTE ET ARRESTATION DE 7 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES EN UNE SEMAINE

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période allant du 2 au 8 septembre en cours, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 2 au 8 septembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut

professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise le même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "le terroriste dénommé "B.D." alias "Al" s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession deux (2) fusils semi-automatiques de type Simonov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le flux du trafic de drogue dans notre pays, des

détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 35 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 29 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 210.986 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires", ajoute le communiqué. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, "des détachements de l'ANP ont arrêté 288 individus et saisi 29 véhicules, 268 groupes électrogènes, 136 marteaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des

opérations d'orpaillage illicite". De même, "15 autres individus ont été appréhendés et un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 10 fusils de chasse, 39.570 litres de carburants et 19 tonnes de denrées alimentaires, destinées à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, "des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 330 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 658 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

MDN